



**Procès-verbal  
de la 1<sup>re</sup> réunion  
de l'assemblée générale des parents 2017-2018  
de l'école Notre-Dame-de-Lourdes**

N° de la  
résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS  
ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> assemblée générale de parents tenue le 13 septembre 2017 à 19 h 15 à l'école Notre-Dame-de-Lourdes.

**PRÉSENCES**

Julie-Anne Lussier	parent
Marie-Pierre Leroux	parent
Audrey Larose	parent
Véronique Richer	parent
Caroline Lavallée	parent
Alain Bourgeois	parent
Marc-André Leclerc	parent
Julie Desrochers	parent
Karine Larose	parent
Ludovick St-Laurent	Directeur

**1. MOT DE BIENVENUE**

La direction, Monsieur Ludovick St-Laurent, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

**2. PROTOCOLE ET DÉCORUM**

**2.1. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé et résolu :

QUE Audrey Larose agisse comme secrétaire d'assemblée.

AG #2017-09-001

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal  
de la 1<sup>re</sup> réunion  
de l'assemblée générale des parents 2017-2018  
de l'école Notre-Dame-de-Lourdes**

AG #2017-09-002

**2.2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Julie-Anne Lussier et résolu :

QUE Ludovick St-Laurent agisse comme président d'assemblée.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG #2017-09-003

**2.3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG #2017-09-004

**2.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE SEPTEMBRE 2016**

Il est proposé par Véronique Richer et résolu :

QUE le procès-verbal de septembre 2016 soit adopté tel quel ou avec les corrections suivantes :

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3. MOT DE LA DIRECTION**

M. Ludovick St-Laurent parle de son aisance et du fait qu'il en est à sa 2<sup>e</sup> année en tant que directeur. Il présente ses attentes et il parle qu'il profite de ses erreurs pour les voir en situation d'apprentissages. Il termine en présentant son rôle de responsable des élèves.



**Procès-verbal  
de la 1<sup>re</sup> réunion  
de l'assemblée générale des parents 2017-2018  
de l'école Notre-Dame-de-Lourdes**

**4. RAPPORT ET BILAN DU PRÉSIDENT DU CÉ**

Mme Julie-Anne Lussier fait la lecture du bilan des activités pour l'année scolaire 2016-2017. C'était une année bien remplie.

Julie-Anne et Ludovick expliquent le rôle des membres du C.É.

Julie-Anne mentionne les activités vécues l'an passé et explique les couts et de quelle manière elles ont été payées. Il y a une discussion concernant les 4-5 ans et les 1<sup>re</sup> année à Hamelin.

**5. ÉCOLE NDL 2017-2018**

**5.1. DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE**

Ludovick a sondé les enseignantes concernant leurs besoins et des pistes sont envisagées.

**6. SERVICES PROFESSIONNELS**

**6.1. ORTHOPÉDAGOGIE**

Mme Nathalie Létourneau sera présente pour des interventions ciblées.

**6.2. PSYCHOÉDUCATION**

Mme Carolanne Gauthier sera la nouvelle psychoéducatrice. Elle est native de Wotton et envisage de s'y installer. Son rôle consiste à travailler sur les comportements.

**6.3. ORTHOPHONIE**

Mme Valéry Aubin-Morel, l'orthophoniste, œuvre plus au niveau du langage.



**Procès-verbal  
de la 1<sup>re</sup> réunion  
de l'assemblée générale des parents 2017-2018  
de l'école Notre-Dame-de-Lourdes**

**6.4 PSYCHOLOGIE**

Mme Sandra Martel interviendra au niveau cognitif. Elle dépiste la dyslexie, la dyspraxie, etc. 10 % à 15 % des élèves auraient des besoins d'évaluation.

**7. MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE**

**7.1. CODE DE VIE**

Présentation des comportements à adopter en tout temps, et ceux qui sont proscrits.

**7.2. QUI REJOINDRE QUAND?**

Les enseignantes demeurent les premiers avec qui communiquer. Pour des situations plus pointues, il faut joindre la direction.

**8. NORMES ET MODALITÉS**

Présentation du document des normes et modalités, dans lequel on retrouve les compétences et matières évaluées. Les dates de remise du bulletin et des communications y sont indiquées.

**9. COMMUNICATION AUX PARENTS**

La direction s'engage à communiquer davantage aux parents. Il parle de « Mosaïk », un outil qui pourrait être développé afin d'accroître la communication.



**Procès-verbal  
de la 1<sup>re</sup> réunion  
de l'assemblée générale des parents 2017-2018  
de l'école Notre-Dame-de-Lourdes**

**10. INFORMATION – IMPLICATION DES PARENTS**

**10.1. CÉ – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M. Ludovick explique le conseil d'établissement équivaut à un conseil d'administration. Il explique les termes « adoption, approuver, informer et consulter ». Il présente aussi un modèle d'horaire des rencontres. Un C.É. sur deux sera fait en personne, ce qui signifie qu'il y aura trois C.É. dans une même semaine.

**10.2. OPP – ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS**

Mme Julie-Anne présente aux parents l'existence de la page Facebook « Parents d'Ham » et suggère d'envoyer une invitation si il y a des intéressés.

**10.3. COMITÉ DES PARENTS**

La direction informe l'assemblée qu'un parent sera désigné par les parents des membres du C.É. pour siéger sur le comité qui représente l'ensemble des écoles de la commission scolaire.

**11. ÉLECTIONS (AU BESOIN)**

**11.1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

Il est proposé par Audrey Larose et résolu :

QUE Ludovick St-Laurent agisse comme président d'élection.

AG #2017-09-005

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal  
de la 1<sup>re</sup> réunion  
de l'assemblée générale des parents 2017-2018  
de l'école Notre-Dame-de-Lourdes**

AG #2017-09-006

**11.2. NOMINATION DE SCRUTEURS**

Il est proposé par Véronique Richer et résolu :

QUE Audrey Larose agisse comme membre scrutateur d'élection.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11.3. REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT (L.I.P.#47)**

Véronique Richer propose Julie-Anne Lussier.

Audrey Larose propose Véronique Richer.

Il est proposé et résolu :

QUE Julie-Anne Lussier agisse comme représentante des parents au conseil d'établissement.

Cette personne accepte pour un mandat de 2 ans.

AG #2017-09-007

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11.4. SUBSTITUT DES PARENTS AU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT (L.I.P.#47)**

Il est proposé par Julie-Anne Lussier et résolu :

QUE Karine Larose et Véronique Richer agissent comme substituts des parents au conseil d'établissement.

AG #2017-09-008

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal  
de la 1<sup>re</sup> réunion  
de l'assemblée générale des parents 2017-2018  
de l'école Notre-Dame-de-Lourdes**

**12. VARIA**

**12.1. MOYENS DE FINANCEMENT**

Chocolat Lamontagne a été choisi cette année comme moyen de financement. Un compte par famille sera créé afin d'accumuler les sous amassés. M. Alain Bourgeois mentionne qu'il y a une compagnie locale « Versant Rouge » qui pourrait être envisagée comme moyen de financement et qui correspond aux valeurs de l'école.

**12.2. ORGANISATION SCOLAIRE**

Une discussion concernant l'organisation scolaire de 2018-2019 a lieu, du fait qu'un grand nombre d'élèves quitte l'an prochain au secondaire. Il est difficile de dire avec exactitude aujourd'hui, quel sera le nombre d'élèves inscrits l'an prochain à l'école.

**12.3. INFO-TRAVAUX**

Les travaux ont dû être refaits, donc la fin des travaux est repoussée. Des mesures ont été entamées contre l'entrepreneur, considérant que les travaux n'étaient pas adéquats. Le point positif est que des lignes seront repeintes sur l'asphalte, au goût de l'école.

**13. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune question de l'assemblée. Les points ont été traités au précédent point.



**Procès-verbal  
de la 1<sup>re</sup> réunion  
de l'assemblée générale des parents 2017-2018  
de l'école Notre-Dame-de-Lourdes**

AG #2017-09-009

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Julie-Anne Lussier et résolu de lever la séance à 20 h 30.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Président, Ludovick St-Laurent

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Secrétaire, Audrey Larose



